

- Vous êtes en faveur des « circuits courts » ?
- Vous voulez soutenir l'agriculture paysanne ?
- Vous voulez de bons légumes cultivés sans pesticides ?
- Vous souhaitez connaître votre maraîcher ?
- Vous aimez la convivialité de la vie associative ?

Alors , l'AMAP est faite pour vous : rejoignez-nous !

Qu'est-ce qu'une AMAP ?

Comme le nom l'indique, une **association pour le maintien d'une agriculture paysanne** vise d'abord à sauvegarder une manière plus durable de produire, de distribuer, de consommer en établissant un contrat avec un ou des producteurs.

- ❑ En assurant aux producteurs des revenus stables et équitables, et une visibilité pour l'organisation de sa production.
- ❑ En produisant une alimentation saine, basée sur des produits de saison de qualité, cultivés sans pesticides et sans manipulations génétiques
- ❑ En évitant le transport des produits sur de longues distances
- ❑ En établissant des liens de solidarité entre producteurs et consommateurs

Comment ça marche ?

Chaque Amapien s'engage par contrat d'un an à payer à l'avance (1 chèque chaque mois) et vient chercher chaque semaine son panier de légumes de saison. (sauf périodes de carence et de congés)

Il s'engage dans la vie et le fonctionnement de l'association.

Il accepte selon ses possibilités de donner un coup de main au maraîcher à certaines périodes de l'année. Des producteurs associés (viande, pain bios...) proposent aussi des contrats dans le cadre de l'AMAP. Toutes ces rencontres sont des occasions d'échanger des nouvelles, des recettes, et de temps en temps un repas. De vrais bons moments de convivialité !



Pour en savoir plus, et faire éventuellement un mois d'essai sans engagement, Venez nous voir le mercredi soir, 10, route d'Haynecourt à Raillencourt de 18h15 à 19h.



Renseignements
AMAP DE CAROLINE
 tel 03 27 74 97 97 / 03 27 74 83 15-